

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa* 

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité enviro					
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :				
17/10/2019	17/10/2019	2019_4033				
	1. Intitulé du projet					
Raccordement de la RD 1001 avec la RD13	37 - Noailles (60)					
2. Identification du	u (ou des) maître(s) d'ouvrage c	ou du (ou des) pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale	Communauté de communes T	helloise				
Nom, prénom et qualité de la personne	Le Président, Monsieur Jean-Fr	ancois MANCEL				
habilitée à représenter la personne morale		,				
RCS / SIRET 2 0 0 0 6 7 9	7 3 0 0 0 1 2 Fo	rme juridique Etablissement public				
		The State of the Control of the Cont				
	oz à votro domando l'annov	a bliggtoire nº1				
Joigne	ez à votre demande l'annexe	: obligatoire n' i				
		à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et				
	dimensionnement corresponda	Will the state of				
N° de catégorie et sous-catégorie		au regard des seuils et critères de la catégorie ues issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
6.a) Infrastructures routières						
	6.a)-Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération					
	ntercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.					
	Route d'une longueur de 1.3 km					
	4. Caractéristiques générales					
		THE REPORT OF THE PERSON NAMED IN THE PERSON N				
Doivent être annexées au présent formu		ubrique 8.1 au formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les éveni	tuels travaux de demoition					
Le projet est localisé sur la commune de N	Joailles dans le département de l'é	Dise (60).				
Le projet du barreau routier vise à raccord		,				
Le barreau d'une longueur de 1.3km envir	on traverse des cultures et une pe	eupleraie (Cf annexe				

# 4.2 Objectifs du projet

Le trafic sur la RD137 étant globalement à la hausse, le projet a pour vocation de :

- -Décharger le réseau en engins agricoles qui rejoignent la coopérative au centre de Noailles par la RD1001.
- -Répondre aux objectifs du SRADDET qui désigne la ville de Noailles comme un pôle régional secondaire structurant.
- -Délester la ville de Noailles des poids lourds à destination de la carrière de Berthecourt (33 camions par jour supplémentaire).
- -Faciliter l'accès à la RD1001 aux services d'utilité public installés sur la ZA au nord du projet (Centre de secours, gendarmerie, poste...)

# 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le barreau routier sera raccordé à la RD1001 et à la RD137 par deux giratoires, celui de la RD137 servira également d'entrée à la nouvelle zone d'activités.

Les travaux seront séguencés en 4 phases:

Une phase préparatoire qui consistera à défricher une partie de la peupleraie, d'une surface de 1 455m² en période favorable (octobre/novembre)

Une seconde phase qui consistera à réaliser les deux ronds points aux deux extrémités (RD1001 et RD137)

Une troisième phase qui consistera à sécuriser la canalisation de gaz

et enfin la dernière phase qui consistera à réaliser la voirie.

La durée des travaux est estimée à 10 selon les conditions climatiques.

# 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Selon l'étude trafic réalisée :

- -Le barreau routier permettra de délester le centre ville de Noailles de 2 550 véhicules par jour dans les deux sens de circulation (2% de poids lourds).
- -Il permettra de délester la ville de Noailles des poids lourds à destination de la carrière de Berthecourt (33 camions supplémentaires par jour).
- -L'aménagement en giratoire des carrefours de raccordement créera des « portes d'agglomération » pour l'entrée en Ville en réduisant « mécaniquement » les vitesses d'approche de la zone agglomérée par les véhicules motorisés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administr La décision de l'autorité environneme		
Le projet sera soumis à :		
géotechniques (essais d'infiltrations)); - Dossier d'autorisation de défrichement	; une/flore révelerait des impacts non é	stème d'assainissement (en attente de l'étude evitables sur des espèces et/ou habitats protégés; ion au titre de la loi sur l'eau.
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	oiet et superficie alobale de l'opération	on - préciser les unités de mesure utilisées
Grande	eurs caractéristiques	Valeur(s)
-Longueur du tronçon routier		1.3km environ 7m
-Chaussée -Bande dérassée gauche		0.30m
-Accotement		2,00m de part et d'autre de la voie
-Talus		2,50 m maximum
-Rayon giratoire RD1001		25m
-Rayon giratoire RD137		20m 2.3ha
-Surface de projet totale		Z.311d
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long ° * " Lat ° * " _
En fonction du tracé choisi, toutes les parcelles citées ci-dessous ne seront pas touchées :  Parcelles cadastrales 30,32 68,23,24,25,306,308,163,88,87,  Section cadastrale ZC, B,	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :  Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : Noailles (60430)	Long. 02°20'26"5 Lat. 49°31'94"09 Long. 02°21'51"76 Lat. 49°32'72"11
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale ?	ignez à votre demande les ann on d'une installation ou d'un ouvrag cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ne existant? Oui Non X
4.7.2 SI oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	La ZNIEFF la plus proche du site se situe à 900 mètres du site de projet. Il s'agit de la ZNIEFF I "Pelouse et bois de la cuesta au sud du pays de Bray" et de la ZNIEFF II "Pays de Bray".
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	×		-Les études pédologiques et de végétation indiquent une zone humide de 8ha environ au lieu du futur projet (voir annexe 7). Le projet devrait impacter environ 1 315m² de cette zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?			Selon la base de donnée BASOL, le secteur de projet n'est pas situé dans un site pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		-ZSC "Cuesta du Bray" située à 5km du site de projet -ZSC "Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César" située à 6km du site de projet.
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

# **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Incider	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	Toutes les mesures seront prises pour ne pas impacter la masse d'eau souterraine au droit du site.  Il n'y aura pas de drainage de champs mais le projet prévoit l'assainissement de la chaussée qui reste à définir selon l'étude géotechnique qui sera réalisée fin 2019.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	×		Les déblais, en fonction de leur nature et de leur composition seront envoyés vers une installation de stockage de déchets inertes ou, si leur composition ne le permet pas, orientées en biocentre ou dans une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	×		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, tlore, habitats, continuités écologiques ?	×		Le projet nécessitera de défricher une partie boisée (environ 1455m²) accueillant des habitats d'espèces et qui s'inscrit dans une continuité boisée (voir annexe 7).
Milieu naturel			$\boxtimes$	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×		Une zone humide sera impactée par le projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Les chiffres ci-dessous sont susceptibles de varier légèrement en fonction du tracé choisi:  Espaces agricoles : 1.4 ha environ Espaces boisés : 1455m² environ
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		Une canalisation de gaz se trouve au droit du site. Le rond-point sud a été positionné de manière à éviter la canalisation de Gaz pour éviter un dévoiement. Par contre, le barreau traversera la canalisation de gaz. Les demandes de GRTgaz seront respectées.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		-Un aléa moyen de coulé de boue -Un aléa fort de remontée de nappe (nappe affleurante)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Sur la phase travaux (engins de chantier), le projet engendrera un trafic supplémentaire limité. Sur la phase exploitation, le barreau routier délestera Noailles de 2550 véhicules par jour.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			Les véhicules empreintant ce barreau routier émettront de nuisances sonores. Aucune habitation n'est située à proximité du projet. Une étude acoustique est en cours, des mesures seront proposées.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	Aucune activité successible d'engendrer des nuisances olfactives n'est prévue sur le projet.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×		Les véhicules engendreront des vibrations minimes.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×	En phase chantier, il n'est pas prévu de travaux la nuit, donc pas d'émissions lumineuses. En phase exploitation, la route ne sera pas éclairée
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		Les véhicules engendreront des rejets. L'étude air/santé réalisée sur la zone de projet indique qu'aucune zone à enjeu sanitaire par inhalation ou ingestion n'est inventoriée en proximité immédiate du projet. Le projet induit la diminution des flux de transport dans la zone urbaine de Noailles et aura donc un impact positif sur la qualité de l'air du centre ville, zone plus sensible que celle du barreau routier prévu. (voir annexe 8)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
6.2 Les incide approuvés	?			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décrivecensé depuis 2019 sur			
Addit projet i	ecense depuis 2019 sui	ie site	ue la iv	IVAL .
4.3 Los incido	noos du projet identifi	600 00	4100	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul Oul	Non X Si oui, décr			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- -Evitement du bois d'Hépermont
- -Evitement de la plaine de jeux
- -Evitement de la canalisation de gaz. Le rond-point sud a été positionné de manière à éviter la canalisation de Gaz pour éviter un dévoiement. Par contre, le barreau traversera la canalisation de gaz. Les demandes de GRTgaz seront respectées.
- -Réduction de la surface de zone humide en choisissant le tracé qui passe au droit de la zone humide.
- -Compensation de la zone humide impactée

# 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux (biodiversité, canalisation de gaz, zone humide, espaces agricoles) ont bien été pris en compte par le maître d'ouvrage. Les procédures réglementaires à réaliser (dossier loi sur l'eau...) sont connues et les mesures ERC nécessaires seront mises en place.

Une réunion a eu lieu avec la DDT de l'Oise le 12 septembre pour présenter le projet (PPT en annexe 10).

### 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

- 91		-
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	$\boxtimes$
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	1 10 10 10
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b] et c], 7° a], b], 9°a], b], c], d], 10°, 11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

# 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

# Objet Annexe 7: "Notice d'impact" Annexe 8: "Etudes air/santé" Annexe 9: "Etude acoustique" Annexe 10 "Ppt réunion DDT" 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à Neuilly a thela Ie. 10 octobre 2019 Signature Pour le Président at car délégation Le Vice-Frésident